

Une stèle, enfin, à l'avenue de Jemappes !

Avenue de Jemappes, 17 avril 1893.

Les Gardes civiques montois défendent la ville. Face à eux, 6.000 ouvriers venus du Borinage pour réclamer le Suffrage Universel veulent défiler dans Mons. Le face-à-face dure plusieurs heures. Les ouvriers lancent des injures mais aussi des pierres et des boulons sur la milice plus habituée aux défilés et aux banquets qu'à maintenir l'ordre. Pris de panique, la garde civique ouvre le feu. Bilan : 5 ou 6 morts et des dizaines de blessés. Il s'agit d'un des plus grands massacres de l'histoire sociale belge. Le lendemain, une autre fusillade près d'Anvers oblige le gouvernement conservateur à réagir rapidement et à accorder le Suffrage Universel qui sera « plural », dans un premier temps.

Je vous avais déjà parlé de cet événement capital pour l'histoire sociale et politique de notre pays dans la revue Interface (novembre 2018), dans la capsule 18 et lors d'une conférence en novembre 2019 (1). Chaque fois, j'avais regretté l'absence d'un monument qui rappellerait la lutte sanglante de 1893.

Et pourtant, il ne faut jamais désespérer...

En effet, au mois d'avril, les autorités communales montoises ont inauguré une stèle rendant hommage à la lutte pour le Suffrage Universel en présence des bourgmestres de Frameries et de Quaregnon car il s'agissait également d'un geste symbolique d'unité avec le Borinage qui a été profondément marqué par la violence des événements survenus à l'époque.



La stèle se trouve aux pieds du pont, à la hauteur du numéro 71 de l'avenue de Jemappes



En mémoire de la lutte pour le suffrage universel

Le **17 avril 1893**, à l'initiative du Syndicat général des ouvriers mineurs du Borinage, une manifestation est organisée pour **revendiquer l'instauration du suffrage universel**.

Afin d'empêcher l'accès des manifestants à Mons, la garde civique ouvre le feu et fait **5 morts et plusieurs blessés**.

Le lendemain, l'**article 47 de la Constitution belge est revu** et le suffrage universel tempéré par le vote plural est mis en place pour les prochaines élections.

Souvenons-nous qu'ici, des hommes et des femmes se sont battus pour le droit de vote.

Les 11 et 12 avril 1893, le parlement rejette plusieurs projets de suffrage universel. Une grève générale est lancée par le Parti Ouvrier partout en Belgique.

Le 17 avril 1893, à l'initiative du Syndicat général des ouvriers mineurs du Borinage, une manifestation a lieu aux entrées de Mons dans l'objectif d'obtenir le suffrage universel. Mons est alors le centre de la bourgeoisie locale où se concentrent les élites économiques et intellectuelles de la région.

Plusieurs milliers de manifestants, provenant majoritairement du Borinage, se rassemblent et essaient de rentrer pacifiquement en ville. Le Bourgmestre de Mons ayant interdit la manifestation, il envoie la Garde civique pour bloquer les entrées de la ville.

Fin d'après-midi, à cet endroit, la tension est à son paroxysme et la Garde civique tire, dans un moment de panique, sur les manifestants.

Première grève à visée politique en Belgique, cette journée se solde par **cinq morts et plusieurs blessés** du côté des manifestants et **marque un tournant dans l'émancipation des classes ouvrières**.

Le lendemain, l'**article 47 de la Constitution belge est revu** par la Chambre des représentants et le suffrage universel tempéré par le vote plural est mis en place pour les prochaines élections : **tous les hommes auront le droit de vote, mais, jusqu'en 1919, selon son statut social, un individu pourra disposer de plusieurs voix**. Le même jour, les initiateurs de la manifestation sont inculpés d'incitation à la guerre civile pour avoir entraîné les citoyens à s'armer les uns contre les autres.

Suite aux événements, le Parti Ouvrier Belge (POB) tient son congrès et rédige ses statuts dans le Borinage, plutôt qu'à Mons. **Ainsi naît la Charte de Quaregnon, qui définit la doctrine politique des Socialistes de Belgique.**

Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous au Mons Memorial Museum



Boulevard Dolez, 51 - 7000 Mons

Le texte de la stèle (Photos : G. Waelput)

En 2024, tous les niveaux de pouvoir vont solliciter notre attention en quelques mois. Cette stèle a le mérite de rappeler que le droit de vote n'a pas été acquis spontanément. Il a fallu le demander, l'exiger et se battre pour l'obtenir. Et c'est justement dans notre région de Mons-Borinage que les incidents d'une rare violence vont faire changer les choses.

Gérard WAELPUT

(1) Télé MB a également consacré une émission sur ce sujet :

<https://www.telemb.be/article/quartiers-dhistoires-1893-la-fusillade-de-jemappes-un-evenement-capital>